

# Les aidants au Canada, 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 8 janvier 2020

---

En 2018, environ un Canadien sur quatre âgé de 15 ans et plus (ce qui représente 7,8 millions de personnes) a prodigué des soins à un membre de sa famille ou à un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité physique ou mentale ou des problèmes liés au vieillissement.

La prestation de soins non rémunérés par des membres de la famille et des amis est de plus en plus reconnue comme un rôle important dans la société. La prestation de soins réduit les coûts sociaux associés aux services de santé et au placement en établissement. De plus, le fait de pouvoir rester à la maison et de conserver une bonne qualité de vie a un effet bénéfique sur les bénéficiaires de soins.

Les aidants exécutent diverses tâches dont l'intensité et le degré d'exigences physiques et émotionnelles varient. Alors que la plupart des aidants (64 %) ont consacré moins de 10 heures par semaine à leurs responsabilités d'aidant, 15 % y ont consacré de 10 à 19 heures et 21 %, 20 heures ou plus.

Au cours des prochains mois, Statistique Canada diffusera une série de publications intitulées « Les soins en chiffres ». Cette série porte sur les principales tendances et les principaux changements sociétaux qui ont une incidence sur les soins donnés et reçus au Canada.

## La plupart des aidants prennent soin de leurs parents ou de leurs beaux-parents

En 2018, près de la moitié des aidants (47 %) ont déclaré s'être occupés principalement de leurs parents ou de leurs beaux-parents. La prestation de soins aux parents était la forme de soins la plus couramment déclarée par les aidants au Canada, et plus particulièrement par ceux âgés de 45 à 64 ans (61 %).

Les aidants qui ont prodigué des soins à leurs parents ou à leurs beaux-parents consacraient généralement quatre heures par semaine à la prestation de soins. Parmi les aidants de cette catégorie, le type d'aide le plus souvent fourni était le transport (p. ex. pour aider la personne à faire des courses ou à se rendre à des rendez-vous médicaux), une aide qui a été fournie par 84 % d'entre eux. Le deuxième type d'aide en importance était la préparation des repas et le ménage (déclarée par 64 % des aidants).

Environ 13 % des aidants ont déclaré avoir prodigué des soins à leur conjoint ou à leur conjointe, ou à leur partenaire. Ces aidants étaient plus susceptibles d'être plus âgés que ceux ayant prodigué des soins à un parent ou à un beau-parent, et consacraient environ 14 heures par semaine à leurs responsabilités d'aidant.

Parmi les 7,8 millions d'aidants, plus de 600 000 (8 %) ont fourni des soins à leur enfant ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité physique ou mentale. Comme les enfants requièrent souvent un plus grand nombre de soins, mais aussi parce que plusieurs parents qui s'occupent d'enfants sont actifs sur le marché du travail, il peut être difficile pour les aidants de s'occuper d'enfants. Malgré la difficulté de concilier les responsabilités associées au soin de leur enfant avec celles de leur emploi rémunéré, les parents qui prodiguaient des soins à leur enfant consacraient généralement un peu plus de 14 heures par semaine à le faire.

Les autres catégories de bénéficiaires de soins comprenaient un ami proche, un collègue ou un voisin (13 %), un membre de la famille élargie (10 %) ou un grand-père ou une grand-mère (9 %). Les aidants de ces catégories consacraient généralement moins d'heures à fournir des soins.

## La majorité des aidants reçoivent du soutien ou de l'aide pour s'acquitter de leurs responsabilités d'aidant

Le soutien social et financier reçu par les aidants peut contribuer à atténuer certaines des répercussions négatives potentielles associées à la prestation de soins, comme un stress accru, des difficultés financières et même des problèmes de santé physique et mentale. Le soutien aux aidants peut prendre plusieurs formes, y compris de l'aide fournie gratuitement par des amis, des voisins et des membres de la famille, ainsi que des services rémunérés et de l'aide provenant de programmes gouvernementaux et de crédits d'impôt.



En 2018, environ 70 % des aidants ont dit avoir reçu une forme quelconque de soutien ou d'aide pour s'acquitter de leurs responsabilités d'aidant.

Le soutien social provenait le plus souvent du conjoint ou de la conjointe ou du partenaire de l'aidant, qui modifiait son horaire ou ses conditions de travail pour soutenir l'aidant (45 %). De nombreux aidants ont également reçu du soutien de la part de leurs enfants (43 %) ou de membres de leur famille élargie (39 %).

Quant au soutien financier, il provenait le plus souvent de membres de la famille ou d'amis (14 %). En comparaison, 8 % des aidants ont déclaré avoir reçu des crédits d'impôt fédéraux et 6 % ont déclaré avoir reçu de l'argent provenant de programmes gouvernementaux.

## **Certains aidants ont des besoins insatisfaits en matière de soutien à la prestation de soins**

Certains aidants ne reçoivent pas tout le soutien social ou financier dont ils ont besoin. En 2018, environ le tiers des aidants ayant reçu du soutien ont déclaré qu'ils auraient aimé recevoir un autre type de soutien au cours de l'année précédente.

Parmi ceux-ci, la majorité aurait souhaité recevoir du soutien financier, de l'aide gouvernementale ou un crédit d'impôt (68 %). Venaient ensuite les soins à domicile (40 %), suivis de près par l'information ou les conseils (39 %) et l'aide de professionnels de la santé (36 %).

Près de la moitié des aidants qui prodiguaient des soins à leurs enfants ont déclaré que certains de leurs besoins d'aide n'avaient pas été satisfaits, tout comme 4 aidants sur 10 parmi ceux qui s'occupaient de leur conjoint ou de leur conjointe, ou de leur partenaire. En comparaison, environ un cinquième des aidants qui ont pris soin de grands-parents, d'amis, de voisins et de collègues ont déclaré des besoins insatisfaits.

### **Note aux lecteurs**

*Ces résultats sont fondés sur les données tirées de l'Enquête sociale générale de 2018 sur les soins donnés et reçus. L'analyse porte sur la population âgée de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé (20 258 répondants représentant près de 31 millions de Canadiens). Le présent article est fondé sur les données des 7 664 répondants qui ont déclaré avoir prodigué des soins au cours des 12 mois précédant l'enquête.*

*Dans le cadre de l'Enquête sociale générale, les aidants ont été invités à indiquer les types de soutien qu'ils ont reçu pour s'acquitter de leurs responsabilités d'aidant. Ces types d'aide étaient classés en deux grandes catégories, soit le soutien social et le soutien financier. À son tour, le soutien social était divisé en six catégories, à savoir les suivantes : 1) le conjoint, la conjointe, le partenaire ou la partenaire de l'aidant a modifié son horaire ou ses conditions de travail; 2) les enfants de l'aidant l'ont aidé; 3) les membres de la famille élargie de l'aidant l'ont aidé; 4) des amis proches ou des voisins de l'aidant l'ont aidé; 5) un membre de la collectivité de l'aidant, de son groupe culturel ou ethnique ou de sa communauté spirituelle l'a aidé, 6) l'aidant a eu accès à des services de répit ou de relève. Parallèlement, le soutien financier était divisé en trois sources, à savoir 1) la famille ou les amis; 2) les programmes gouvernementaux, 3) les crédits d'impôt fédéraux auxquels les aidants peuvent être admissibles.*

**Tableaux disponibles : [44-10-0011-01](#) à [44-10-0013-01](#) .**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4502](#).**

Aujourd'hui, à l'occasion de la première diffusion des données de l'Enquête sociale générale de 2018 sur les soins donnés et reçus, Statistique Canada présente également un profil des 7,8 millions d'aidants au pays dans une nouvelle infographie intitulée « [Les soins en chiffres : Les aidants au Canada, 2018](#) ».

---

Statistique Canada se penche également sur le soutien obtenu par les aidants dans une nouvelle étude publiée aujourd'hui, intitulée « [Soutien reçu par les aidants au Canada](#) », qui fait partie de la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).